



Publication externe de poste vacant

50151777

Job Posting Title

FONCTIONNAIRE PRINCIPAL CHARGE DES POLITIQUES DE CONTRÔLE DES DROGUES

Date de début

11.04.2018

End Date

26.04.2018

Code de référence

SPODC04

Désignation de la fonction

SENIOR POLICY OFFICER (DRUG CONTROL)

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

En vue de la réalisation de ces objectifs, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa nouvelle structure organisationnelle et au pourvoi de tous les postes vacants.

La Commission de l'Union africaine invite les ressortissants de tous les États membres de l'Union à soumettre leurs candidatures au poste de Fonctionnaire principal chargé des politiques de contrôle des drogues (P3)

Service

Intitulé du poste : Fonctionnaire principal chargé des politiques de contrôle des drogues

Grade : P3

Département : Affaires sociales

Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie)

Supérieur hiérarchique : Chef de la Division Bien-être social, groupes vulnérables, lutte contre la drogue et

Tâches

- Aider le Département à formuler des politiques et des programmes liés à la drogue et au crime, et coordonner et surveiller leur mise en œuvre au niveau continental ;
- Assurer le suivi, la surveillance et l'établissement de rapports sur les activités en matière de lutte contre la drogue et de prévention du crime, et les intégrer au sein des départements et programmes pertinents de la Commission ;
- Analyser les politiques et les stratégies de renforcement de la coopération intra-africaine de prévention du crime et de lutte contre l'abus et le trafic de drogues ;
- Promouvoir la coopération continentale, régionale et internationale dans la mise en œuvre des Plans d'action de l'UA sur la lutte contre la drogue et la prévention du crime ;
- Faciliter l'évaluation de la situation en matière de contrôle des drogues sur le continent et élaborer tous les ans des notes d'information détaillées sur les politiques ;
- Établir des rapports semestriels et annuels sur la lutte contre la drogue et la prévention du crime ;
- Coordonner avec les autres agences des Nations Unies, les ONG et les OSC sur les questions de contrôle des drogues et de prévention du crime ;
- Faciliter l'examen, la mise à jour et l'élaboration des plans d'action de l'UA sur le contrôle des drogues et la prévention du crime ;
- Fournir un appui technique aux Communautés économiques régionales (CER) dans la conception, la révision et l'élaboration de leurs stratégies de lutte contre la drogue et de prévention du crime conformément au Plan continental de l'UA ;
- Mobiliser des ressources et créer des partenariats mutuellement bénéfiques pour la mise en œuvre des programmes et politiques de l'UA ;
- S'acquitter de toute autre tâche qui pourrait lui être confiée de temps en temps.

Exigences

1. Qualifications :

Le candidat doit avoir au moins un Master dans un domaine pertinent des sciences sociales, de la santé publique, du droit ou des sciences politiques.

2. Expérience professionnelle :

Le candidat doit avoir au moins huit ans d'expérience professionnelle progressivement acquise à des postes de responsabilité dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes de contrôle des drogues aux niveaux national, régional et international. Il est souhaitable que le candidat ait une expérience dans l'établissement de partenariats et de réseaux fructueux avec un large éventail de partenaires externes et d'organisations, ainsi que dans la direction d'une équipe. Une expérience de travail dans des organisations régionales, continentales ou internationales est un atout.

3. Autres aptitudes pertinentes :

- Connaissance et compréhension des théories, concepts et approches pertinents liés aux drogues, au crime et aux questions connexes de santé et de sécurité ;
- Connaissance pratique de l'élaboration et de l'analyse des politiques, de la gestion, de la mise en œuvre et du suivi des programmes et projets ;
- Aptitude avérée à fournir un soutien et des conseils spécialisés efficaces dans un large éventail de

questions concernant l'aide au développement et des politiques de développement ;

- Capacité à élaborer des rapports et des notes essentiels pour les décisions politiques relatives au contrôle des drogues ;
- Capacité avérée à élaborer des rapports et à examiner et à effectuer des présentations ;
- Capacité à identifier des problèmes, à les analyser et à participer à leur résolution, et à formuler des jugements sûrs dans le cadre des tâches confiées, planifier ses propres activités ainsi que celles des autres et gérer les priorités conflictuelles ;
- Expérience en matière de gestion, capacité à diriger et à coordonner une équipe, et à réviser le travail des autres ;
- Capacité à produire des résultats conformes aux calendriers, aux budgets et aux normes de qualité convenus, dans le respect des règles, règlements et procédures en vigueur ;
- Bonnes aptitudes en communication pour assurer la liaison, la négociation et le plaidoyer auprès des principales parties prenantes, et sens aigu des questions politiques ;
- Mettre un point d'honneur à faire son travail et à les réaliser ;
- Faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; être consciencieux et avoir le souci d'efficacité pour honorer les engagements, respecter les délais et obtenir des résultats ; agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels et persévérer face aux obstacles ou aux difficultés ; rester calme dans les situations de crise.

4. Connaissance des langues

La maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine est obligatoire. La maîtrise d'une ou plusieurs autres langues de travail serait un atout.

5. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de trois ans, dont les douze premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Le contrat est renouvelable pour une période de deux ans sous réserve de résultats satisfaisants.

6. Égalité des chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

7. Les pays les moins représentés

Les candidats des pays les moins représentés suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Angola, Cap-Vert, République centrafricaine, Comores, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Guinée, Guinée Bissau, Madagascar, République arabe sahraouie, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Somalie et Soudan du Sud.

8. Rémunération

À titre indicatif, le salaire de base est de 35 300,00 \$ EU par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments (par exemple, l'indemnité de poste (46 % du salaire de base), l'indemnité de logement (14 414,40 \$ EU par an), l'indemnité de frais d'études (75 % des frais de scolarité et les dépenses connexes pour tous les enfants à charge à hauteur de 7 800,00 \$ EU par enfant et par an), conformément aux règlements régissant les fonctionnaires internationaux de la Commission.

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 26 Avril 2018, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters